



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DE L'ACTION CATHOLIQUE DES MILIEUX INDÉPENDANTS DE FRANCE

*Chers Fils et chères Filles
de l'Action Catholique
des Milieux Indépendants de France,*

Rassemblés à Lourdes depuis trois jours avec des délégations de plusieurs autres pays, vous avez approfondi, en présence de plusieurs membres de la Hiérarchie, le sens de votre mission dans l'Eglise.

Vous allez maintenant rejoindre votre champ d'action apostolique, c'est-à-dire vous retrouver engagés, suivant les belles expressions de la Constitution *Lumen Gentium*, «dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont (votre) existence est comme tissée» (*Lumen Gentium*, n. 31).

C'est là que vous rencontrez vos pareils, ces hommes et ces femmes des Milieux Indépendants que Dieu aime, à qui l'Eglise est chargée de révéler son amour, et qui tous et toutes sont appelés à trouver dans le Christ Sauveur l'espérance et la paix.

Vous êtes venus à Lourdes porteurs des aspirations et des inquiétudes, des souffrances et des joies, des valeurs humaines et spirituelles, mais aussi des désordres et du péché de ces milieux qui détiennent pour une large part «l'avoir, le savoir et le pouvoir», et qui, de ce fait, portent une si grande responsabilité dans la marche du monde.

Vous ne vous êtes pas mis à part de cette communauté humaine que constitue votre milieu social. Bien au contraire, vous avez mieux compris à quelle profondeur vous en êtes solidaires. En le décrivant tel qu'il est, vous vous êtes découverts tels que vous êtes, comme des personnes liées entre elles par de multiples relations, marquées, souvent inconsciemment, par de communes

manières de voir, de penser et d'agir, qui comportent, est-il besoin de le dire, des ombres et des lumières.

Cette œuvre de vérité est plus nécessaire que jamais à une époque où les tensions sont si diverses et si graves entre les groupes humains que l'Eglise a pour mission de rassembler dans leur diversité. Pour aller, dans un esprit de vraie charité, à la rencontre des autres milieux sociaux, des autres races, des autres formes de culture ou de vie religieuse, ne faut-il pas s'être d'abord identifié soi-même, avec ses richesses et ses pauvretés? Et pour que cette rencontre dans la vérité et la charité ne soit pas le fait de quelques-uns, mais bien du groupe humain tout entier, ne faut-il pas que l'Eglise travaille à le transformer du dedans?

Telle est la tâche que vous a confiée le Décret sur l'Apostolat des Laïcs: «Pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où chacun vit. (C') est tellement le travail propre et la charge des laïcs que personne ne peut l'assumer à leur place» (AI N. 13).

Apostolat organisé, que postule particulièrement la tendance individualiste de votre milieu, porteur par ailleurs de tant de valeurs authentiques.

Apostolat qui doit rejoindre, pour un travail convergent, les efforts apostoliques qui s'exercent dans les autres milieux et les autres pays.

Apostolat d'Eglise, qui appelle tout naturellement une étroite collaboration entre prêtres, religieuses et laïcs.

Un tel apostolat, parce qu'il vise à une conversion personnelle et collective, ne peut être qu'œuvre divine. Et c'est pourquoi vous avez répondu à l'appel que Marie adressait à Bernadette: «Venez boire à la fontaine et vous y laver», faisant écho à la parole du Seigneur: «Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive; celui qui croit en moi, comme l'a dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein» (Jn. 7, 38).

Nous les voyons déjà, ces «fleuves d'eau vive» promis à votre foi, pénétrer, par votre action humble et respectueuse du cheminement de chacun, tous les aspects de la vie de votre milieu, atteindre toutes les personnes. Nous les voyons susciter une conversion du cœur qui ne peut être ni rapide, ni facile, une conversion marquée à coup sûr, par avance, de la Croix Rédemptrice, mais qui a conduit tant d'entre vous et en conduira tant d'autres vers la joie du Christ ressuscité.

Confiant cette intention à la Vierge, Nous vous accordons de tout cœur, chers fils et chères filles, ainsi qu'à tous ceux que vous portez ici dans votre pensée et votre prière, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 12 mai 1969.

PAULUS PP. VI

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana